



## PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### INVITATION PRESSE

Metz, le 30/03/2021

#### **PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES**

**Signature de la convention triennale relative au recrutement et au financement d'un intervenant social dans les circonscriptions de police et les compagnies de gendarmerie dans l'arrondissement de Forbach/Boulay-Moselle**

L'intervenant social en commissariat et gendarmerie s'inscrit dans le cadre de la politique publique de prévention de la délinquance, de lutte contre les violences intrafamiliales, les violences faites aux femmes et l'aide aux victimes. Il favorise une approche globale et intégrée des situations concernant les victimes et organise la mobilisation de l'ensemble des professionnels et services compétents dans une logique de complémentarité.

En présence de M. Christian Gravel, secrétaire général du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR) - en visio conférence -, M. Laurent Touvet, préfet de la Moselle, présidera la signature de la convention triennale, relative relative au recrutement et au financement d'un intervenant social en commissariat et gendarmerie, expérimentée dans l'arrondissement de Forbach/Boulay-Moselle.

Seront également présents le général Eric Matyn, commandant le groupement de gendarmerie départemental de la Moselle, le commissaire divisionnaire Michel Klein, directeur départemental de la sécurité publique de la Moselle, Mme Vautrin déléguée aux droits des femmes, M. Gilles Thépot, président du CMSEA (centre mosellan de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence) accompagné de Mme Virginie Perbet, intervenant social référent du dispositif, et Mme Claude Dulamon, sous-préfet de l'arrondissement de Forbach/Boulay-Moselle.

La signature a lieu :

**Mercredi 31 mars 2021 à 10h50**

**Salle Jean Moulin, préfecture de la Moselle**

- Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence par retour de courriel ou au 03 87 34 87 25 avant mercredi 31 mars 2021 à 09h00 -

Tél : 03 87 34 87 25  
Mél : [pref-communication@moselle.gouv.fr](mailto:pref-communication@moselle.gouv.fr)  
9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle  
Service départemental de la  
communication interministérielle